VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2021

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Rachel Boudreau, conseillère
Wendy Bourque, conseillère
Éric Leblanc, conseiller
Louis Léger, conseiller
Stéphane Dallaire, greffier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(48 personnes en ligne, 6 personnes présentes dans la salle).

2021-165 Proposé par Yvonne LeBlanc, appuyé de Rachel Boudreau que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt.

2021-166 Proposé par Wendy Bourque, appuyé de Louis Léger que le procès-verbal de la réunion publique du 1er novembre 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le maire, Serge Léger, fait la présentation du rapport du maire du mois de novembre 2021.

Pétitions, présentation et délégation.

Jean Bourgeois fait une présentation au conseil concernant le besoin de logement abordable.

Le chef pompier, Ronald Cormier, procède à la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de novembre 2021.

2021-167 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Yvonne LeBlanc que le rapport du Service d'incendie du mois novembre 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs, présidente Yvonne LeBlanc.

Comité du tourisme, promotion, développement économique et social, présidente, Rachel Boudreau.

Comité des finances et d'environnement, présidente Wendy Bourque.

Conseillère Wendy Bourque fait la présentation du rapport financier de la municipalité du mois d'octobre 2021.

2021-168 Proposé par Wendy Bourque, appuyé de Louis Léger que le rapport financier au 31 octobre 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité d'urbanisme et sécurité publique, président Éric LeBlanc.

2021-169 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Yvonne LeBlanc que la municipalité de Cap-Pelé accepte le plan de lotissement nommé Roméo G. Cormier sous les conditions suivantes :

1- l'accès va devenir la rue des Crabiers qui va être transférée à la municipalité;
2- La municipalité accepte que la longueur de la rue des Crabiers va être de 365 mètres avec un rond-point temporaire ce qui dépasse ce qui est permis dans le plan rural; et
3- Le promoteur doit rencontrer toutes les exigences demandées par le ministère de l'Environnement.

Attendu que Timmy Cormier propose un lotissement de 13 lots sur l'Allée des Crabiers;

Attendu que le directeur des opérations municipales confirme que l'Allée des Crabiers rencontre les normes mimimales de la municipalité;

Attendu que le comité de révision de la planification du Sud-est recommande au conseil municipal d'accepter l'emplacement de la rue proposée sur le plan Roméo G. Cormier.

ADOPTÉE

2021-170 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Yvonne LeBlanc que la municipalité de Cap-Pelé prenne les panneaux de vitesse sur le chemin Thibodeau dans le but de les installer sur la rue Robichaud dont le coût de l'installation est de 4 550$.

Considérant que des citoyens sur la rue Robichaud ont indiqué que les automobilistes conduisent rapidement;

ADOPTÉE

2021-171 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Wendy Bourque que

ATTENDU QUE la province du Nouveau-Brunswick a abrogé tous les règlements liés aux normes de construction, permis et aux inspections de la Loi sur l'urbanisme et les ont adoptés sous la Loi sur l'administration du Code du bâtiment.

ATTENDU QUE Ghislain Belliveau, Mélanie Chiasson, Denis Frenette, Patrick Gaudet, Jason LeBlanc, Adrien Robichaud, Josée Vautour et Bill Wright ont été acceptées par la Commission de services régionaux du Sud-Est en tant qu'inspecteurs de bâtiments;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal nomme les inspecteurs ci-dessus mentionnés en tant qu'inspecteurs de bâtiments pour le Village de Cap-Pelé sous l'article 71 de la Loi sur la gouvernance locale.

IL EST OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil du Village de Cap-Pelé par la présente autorise les inspecteurs de bâtiments d'émettent des ordres et de déposer une dénonciation des infractions prévues et conformément aux dispositions de l'article 14 de la Loi sur l'administration du Code du bâtiment.

ADOPTÉE

2021-172 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Louis Léger qu'on accepte la démission de Brian Goguen comme pompier volontaire du Service d'incendie et de lui envoyer une lettre de remerciement pour ses services offerts à la communauté de Cap-Pelé.

ADOPTÉE

2021-173 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Wendy Bourque qu'on accepte l'absence de 6 mois de Fernand Boudreau à son poste de pompier volontaire de la brigade de Cap-Pelé.

ADOPTÉE

2021-174 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Yvonne LeBlanc que la municipalité accepte de signer une entente d'un an afin de continuer à offrir le Service d'incendie sur le territoire à Beaubassin-est en 2022.

Considérant que Cap-Pelé a une entente avec Beaubassin-est qui se termine le 31 décembre prochain concernant le Service d'incendie offert sur leur territoire;

Considérant que le gouvernement provincial vient d'annoncer l'amalgamation des deux municipalités à partir de 2023;

ADOPTÉE

Comité de la gouvernance et d'infrastructures, président, Louis Léger.

2021-175 Proposé par Louis Léger, appuyé de Éric LeBlanc que la municipalité accepte le document intitulé Plan quinquennal de dépenses en immobilisation du Village de Cap-Pelé 2019 2023.

Considérant que selon l'entente administrative du Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) la municipalité doit faire approuver le plan quinquennal suite d'avoir reçu une somme additionnelle;

Considérant que la municipalité veut faire les projets suivants sous le FDCC :

1- Sentiers municipaux – Phase 1 = 175 000$;
2- Reconstruction de l'Allée de la Plage – Phase 2 = 462 000$;
3- Renouvellement d'égout sanitaire = 391 831.09$;
4- Égout pluvial – Phase 1 = 261 556.91$;
5- Énergie solaire – Station de recharge solaire = 25 000$; et
6- Accotements de la route 950 = 50 000$; et

ADOPTÉE

2021-176 Proposé par Louis Léger, appuyé de Rachel Boudreau que le conseil municipal accepte la soumission à Charlie Herman Chappell Well Drilling au montant de 6 985.30$ pour l'installation d'un nouveau puits à la bibliothèque. L'autre soumission pour ce contrat de travail fut Eastern Well Drillers au coût de 9 897$.

ADOPTÉE

2021-177 Proposé par Louis Léger, appuyé de Yvonne LeBlanc qu'on ratifie la soumission à Pierre Cormier Construction au montant de 12 700$ pour les réparations au système d'égouts sanitaires. Paul Landry

Excavation et Landco Construction n’ont pas voulu soumissionner pour ce contrat de travail.

ADOPTÉE

2021-178 Proposé par Louis Léger, appuyé de Éric LeBlanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger Maire	Stéphane Dallaire Greffier